

# 2<sup>e</sup> FORUM MONDIAL DES DROITS DE L'HOMME



CITÉ INTERNATIONALE DES CONGRÈS  
NANTES - METROPOLE • 10/13 JUILLET 2006

Sous le haut-patronage  
de Monsieur Jacques Chirac,  
Président de la République Française.

# 2<sup>e</sup> FORUM MONDIAL DES DROITS DE L'HOMME



*Le Forum mondial des droits de l'homme propose un moment de rencontre, de dialogue et de débat à tous les acteurs des droits de l'homme réunis sur un pied d'égalité. Cette condition est essentielle. On ne vient pas à Nantes pour écouter la bonne parole descendant de la bouche de quelques experts, mais c'est un lieu où chacun - quelque soit le niveau auquel il intervient - peut participer, apporter sa pierre à l'édifice qu'il faut construire*

*sans relâche pour la défense, la promotion et la mise en œuvre des droits de l'homme. Le Forum de Nantes n'est pas un lieu de confrontation politicienne, c'est un espace de dialogue où la réflexion et l'action se conjuguent pour faire avancer la cause des droits de l'homme, un lieu où les responsables politiques, les représentants d'organisations intergouvernementales et internationales, les juristes, les universitaires, les responsables d'entreprises et de syndicats, les militants des organisations non gouvernementales, les représentants des collectivités locales et de la société civile peuvent se retrouver, se confronter au besoin et, si possible, avancer ensemble.*

*Au-delà, de cette rencontre et de ce dialogue, il s'agit de conforter ou de créer des réseaux internationaux qui permettront une action plus efficace des défenseurs des droits de l'homme, sur le terrain. Et c'est sur le terrain, notamment au niveau des "gouvernements locaux", des collectivités locales, que se situe l'un des enjeux majeurs du Forum de Nantes. Dans la relation entre ces collectivités et la société civile, les associations, les ONG... Il nous faut trouver des solutions malgré des contextes nationaux ou internationaux qui, parfois, n'y incitent pas. C'est pourquoi, nous avons insisté, pour ce 2<sup>e</sup> Forum mondial des droits de l'homme de Nantes, sur l'échelon local, en choisissant le sous-titre **Des principes universels à l'action locale**. Nous tenterons notamment d'y analyser le rôle des collectivités locales et d'énoncer des plans d'actions concrètes, à leur niveau : dans la lutte contre les discriminations, la lutte contre le racisme mais aussi le droit aux besoins élémentaires : droit à l'eau, droit à l'alimentation, droit au logement...*

*Les droits de l'homme sont des principes universels qui ont parfois trouvé leurs instruments juridiques mais, au-delà des mots et des textes nécessaires, c'est aussi - et peut-être surtout - au niveau local que nous pourrons, toutes et tous, faire avancer les droits pour le respect et la dignité de l'être humain. Et c'est d'abord de cela qu'il sera question à Nantes du 10 au 13 juillet 2006.*

**Jean-Marc Ayrault**  
Maire de Nantes

Président de Nantes Métropole



## > Des principes universels à l'action locale



*La deuxième édition du Forum mondial des droits de l'homme offre l'opportunité d'échanger sur la question cruciale des droits humains avec l'ensemble des plus éminents spécialistes et des responsables directement impliqués.*

*La Région des Pays de la Loire participe à l'organisation de cette manifestation en proposant notamment une table ronde jeudi 13 juillet sur Le rôle des villes*

*et des collectivités locales dans la mise en œuvre des droits de l'homme au cours de laquelle plusieurs personnalités de différents continents échangeront leurs expériences et dialogueront avec le public.*

*Pourquoi avoir choisi ce thème parmi tant d'autres ?*

*La préoccupation d'une collectivité régionale comme la nôtre consiste évidemment à développer des politiques publiques de nature à répondre à la demande de ses administrés, afin de s'inscrire dans une démarche où justice sociale et réussite économique s'allient pour un développement durable et partagé. Par ailleurs, ce Forum doit être l'occasion de débattre de la place des villes et des collectivités territoriales sur le plan international et ce, en particulier, pour ce qui concerne les droits de l'homme, et les conditions de vie des citoyens au sein même de leurs territoires.*

*Cette problématique du rôle des collectivités dans le concert international actuel revêt une importance primordiale. Les préoccupations des citoyens aujourd'hui doivent trouver des réponses très précises au plus près de leurs attentes. En matière de droits de l'homme, les États doivent garantir à leurs citoyens des droits tels que la sécurité, l'accès à l'eau par exemple mais les collectivités sont, elles, au plus près de leurs besoins pour l'accès aux biens primaires, qu'il s'agisse de l'accès à un logement décent, à une eau de qualité, à des transports publics sécurisés ou à des équipements sanitaires. A toutes ces étapes, la collectivité reste l'interlocutrice privilégiée du citoyen. C'est cette responsabilité qui incombe aux collectivités et qu'elles se doivent d'assumer, y compris en partenariat avec le secteur privé.*

*Cette réalité fera sans aucun doute l'objet d'échanges constructifs à l'occasion de ce Forum qui doit offrir une formidable opportunité d'enrichir la réflexion menée sur les droits de l'homme et les meilleures façons de les faire appliquer, non seulement à l'échelle de la planète, mais aussi au plus près des lieux de vie de ses citoyens.*

**Jacques Auxiette**

Président de la Région des Pays de la Loire



*Le Conseil général de Loire-Atlantique est très fier de participer au 2<sup>e</sup> Forum mondial des droits de l'homme. Cet événement traduit le nécessaire engagement commun des institutions, des militants associatifs, des élus, des responsables syndicaux, des citoyens... dans l'avancée de droits fondamentaux.*

*Notre collectivité départementale s'est engagée dans ce mouvement considérant que la vigilance doit s'exercer à tous les échelons créant ainsi une véritable chaîne de solidarité entre les acteurs au niveau local, national et international. Chacun, quelque soit son rôle, porte donc sa part de responsabilité sur ces questions. Par ailleurs, le Conseil général de Loire-Atlantique ayant mis la solidarité au cœur de l'ensemble de ses politiques, a souhaité tout naturellement, prendre une part active à l'organisation de ce temps fort.*

*Conscients que les discriminations liées au genre constituent une injustice fondamentale qui, malheureusement ne régresse pas, et concerne tous les pays sans distinction, nous avons souhaité proposer un temps de réflexion sur la situation socio-économique et politique des femmes en espérant, au-delà des constats, permettre, par le rapprochement des différents réseaux, de faire avancer les revendications.*

*Il nous incombe, à chacun d'entre nous, de rester attentifs et conscients, pour continuer d'avancer vers l'égalité et le respect entre les individus. En effet, la lutte contre les discriminations suppose solidarité, engagement, courage et ténacité tant pour défendre les droits acquis que permettre à toutes et à tous d'en bénéficier un jour.*

**Patrick Mareschal**

Président du Conseil général de Loire-Atlantique

## > Interventions

- **M. Jean-Marc Ayrault**, maire de Nantes, président de Nantes Métropole, en présence de **M. Jacques Auxiette**, président du Conseil régional des Pays de la Loire, membre du Conseil mondial de *Cités et gouvernements locaux unis* (CGLU) et de **M. Patrick Mareschal**, président du Conseil général de Loire-Atlantique.
- **M. Pierre de Cocatrix**, directeur de cabinet de M. le président Abdou Diouf, secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie.
- **M. Pierre Sané**, sous-directeur général de l'UNESCO, secteur des sciences humaines et sociales.
- **Mme Salamata Sawadogo**, présidente de Commission africaine des droits de l'homme et des peuples.
- **M. Michael Matthiessen**, représentant spécial pour les droits de l'homme de M. Javier Solana, secrétaire général du Conseil de l'Union européenne, Bruxelles.
- **M. Rodolfo Mattarollo**, sous-secrétaire d'État aux droits de l'homme, République d'Argentine.
- **Le représentant de M. Philippe Douste-Blazy**, ministre des Affaires étrangères, France.

## > Signature de la charte de l'Alliance internationale des Anneaux de la Mémoire.

### Sous la présidence de :

- **M. Nicéphore Dieudonné Soglo**, président de l'Alliance internationale des Anneaux de la Mémoire, ancien président de la République du Bénin et maire de Cotonou, Bénin.
- **M. Jean-Marc Ayrault**, maire de Nantes, président de Nantes Métropole, France.

### et en présence de :

- **M. Pierre C. Badet**, maire de Ouidah, Bénin.
- **M. Henri Bangou**, maire de Point-à-Pitre, Guadeloupe, France.
- **M. Jean-Richard Bongo**, président du conseil départemental du Kouilou, Congo.
- **Pr. Djoukam**, professeur à l'Université de Dschang, président de l'association pour le développement du Centre des civilisations (ADECC), représentant M. Étienne Sonkin, maire de Dschang, Cameroun.
- **M. Bernard M.G. Dossou**, maire de Porto-Novo, Bénin.
- **M. Blaise Glélé Ahanhanzo**, maire d'Abomey, Bénin.
- **M. Lifanda Samuel Ebiana**, délégué de la commune urbaine de Limbé, Cameroun.
- **M. Serge Letchimy**, maire de Fort-de-France, Martinique, France.
- **M. Obed Mlaba**, maire de Durban, Afrique du sud.
- **M. Maurice Prosper**, maire de Pétionville, Haïti.
- **M. Ndiawar Touré**, député-maire de Rufisque, Sénégal.

*L'Alliance internationale des Anneaux de la Mémoire est une fédération internationale des villes pour une «mémoire partagée» de l'esclavage et de ses conséquences. Les représentants des villes formant cette fédération se réuniront pour la première fois au moment du Forum mondial des droits de l'homme.*

## > Spectacle musical

- **Hommage chanté à Rosa Parks**, militante de la première heure des droits civiques aux États-Unis décédée en 2005, par **Mme Jaribu Hill**.
- **Concert de Fantani Touré** (Mali), chanteuse et militante des droits des femmes (lutte contre l'excision), avec **Gaâda, le diwane de Béchar** (Algérie).

## Plénière 1. Discriminations et diversité

(discriminations dans un contexte mondial de diversité des cultures)

### Droits de l'homme et nouvelles causes de discrimination à l'orée du XXI<sup>e</sup> siècle. État des lieux et réponses possibles.

La diversité caractérise désormais toutes nos sociétés : elle est un fait sociologique quasiment mondial, notamment en zones urbaines. Sous l'effet de l'immigration, des déplacements de population, des facilités de circulation, nos sociétés sont en effet devenues, en quelques décennies, multi- raciales, multi-ethniques, multi-culturelles, multi-religieuses.

Cette diversité est largement considérée comme une source d'enrichissement (passage de sociétés fermées à des sociétés ouvertes, rencontre bénéfique des cultures et des modes de pensée), mais elle peut-être aussi génératrice de nouveaux phénomènes de discrimination : affirmation identitaire de groupes dominants sur des groupes minoritaires, développement de préjugés, de sentiments de xénophobie ou d'intolérance à l'égard de certaines communautés, marginalisation, exclusion ou non-intégration de certains groupes de société, risques de repli identitaire, d'isolement, voire de ségrégation de ces groupes et développement de phénomènes de «communautarisme».

Ces risques de discrimination se sont accrus encore ces dernières années sous l'effet des politiques de sécurité et des mesures contre le terrorisme, adoptées par de nombreux États, qui ont favorisé l'apparition d'attitudes xénophobes, notamment d'actes anti-arabes, anti-musulmans ou d'actes anti-sémites, dans certains cas par réaction aux précédents. Par ailleurs, certains groupes ont pu être identifiés comme particulièrement vulnérables et exposés aux discriminations : les émigrés, les réfugiés et demandeurs d'asile, les résidents irréguliers, les populations autochtones, les Roms ou Tziganes, personnes discriminées en raison de leur ascendance (castes...), mais aussi de façon générale, les femmes et les enfants...

Enfin, dans certains lieux gérés par les institutions qui, pourtant, devraient être les garantes de l'égalité dans l'accès au droit, des phénomènes de discriminations ont pu apparaître : dans les écoles, dans l'administration de la justice, dans l'accès au logement social...

Face à ces phénomènes, quelles sont les réponses et les solutions qui peuvent être apportées, notamment au niveau des collectivités territoriales et des villes ?

## > Matin (9 h - 12 h), salle 800 :

### Les (nouvelles causes de) discriminations dans le monde et le contexte de diversité des cultures

#### Intervenants :

Président / modérateur :

- **M. Régis de Gouttes**, 1<sup>er</sup> avocat général à la cour de cassation (France), président du Comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination raciale.

Autres intervenant(e)s :

- **M. Taïeb Baccouche**, président de l'Institut arabe des droits de l'homme, Tunisie.
- **Mme Maja Daruwala**, directrice exécutive de *Commonwealth Human Rights Initiative*, Inde.
- **M. Jean-Paul Delevoye**, ancien ministre, Médiateur de la République, France.
- **M. Claude-Valentin Marie**, vice-président de la HALDE (Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'Égalité), ancien directeur du Groupe d'étude et de lutte contre les discriminations (GELD), membre du Comité pour la mémoire de l'esclavage, France.
- **Mme Eve Bazaiba Masudi**, membre du Comité international pour le respect et l'application de la Charte africaine des droits de l'homme

et des peuples (CIRAC Afrique), consultante en droits humains et en négociation, République démocratique du Congo.

• **Pr. Rodolfo Stavenhagen**, Centro de estudios sociológicos, El Colegio de México ; rapporteur spécial auprès des Nations unies sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des peuples indigènes, Mexique.

> Après-midi (15 h - 18 h), salle 800 :

## Discriminations contre les femmes

**Intervenants :**

Présidente / modératrice :

• **Mme Françoise Gaspard**, maîtresse de conférences à l'École des hautes-études en sciences sociales, experte du comité CEDAW des Nations unies.

Autres intervenant(e)s :

• **M. Mohamed Auajjar**, ancien ministre chargé des droits de l'Homme, Maroc.

• **Pr. Nukhet Hotar Goksel**, vice-présidente du Parti AK en charge des Affaires sociales (Deputy Chairman of AK Party/TURKEY, in charge of Social Affairs), Turquie.

• **Mme Shoukria Haidar**, présidente de l'association *NEGAR Soutien aux femmes d'Afghanistan*, conseillère au ministère de l'Enseignement supérieur d'Afghanistan pour le Sport.

• **Mme Somaly Mam**, présidente de l'AFESIP *Agir pour les femmes en situation précaire*, Cambodge.

• **Mme Amsatou Sow-Sidibe**, directrice de l'Institut des droits de l'homme et de la paix de l'Université Cheikh Anta-Diop de Dakar (Sénégal), coordinatrice du réseau de chercheurs de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) sur le thème Genre, droits et citoyenneté.

## Plénière 2

### Globalisation économique et droits de l'homme

**Quels sont les rapports entre le système international de l'organisation des échanges commerciaux (organisation mondiale du commerce, fonds monétaires, transactions financières internationales...), avec leurs conséquences sur les pays «en voie de développement» (plans d'ajustement structurel) ou «émergents», et la mise en œuvre des droits fondamentaux (dans la perspective des OMD / Objectifs du millénaire pour le développement) ?**

L'aggravation des inégalités dans le monde s'est accrue avec la mondialisation de l'économie. Même si la pauvreté et l'analphabétisme ont reculé dans de nombreuses régions du monde, ces progrès ont été éclipsés par une inégalité croissante entre pays et au sein de même pays. Près d'un travailleur sur quatre vivait en 2003 avec moins d'un dollar US par jour ! Devant la hausse du chômage, l'emploi informel augmente tandis que le fossé va grandissant entre travailleurs qualifiés et non qualifiés, entre économie formelle et informelle. Avec la mise en place des programmes d'ajustement structurel, le chômage, les écarts de salaires et un manque de protection sociale adaptée sont apparus. Ces inégalités sont aussi à la base de la vulnérabilité des marchés émergents, et la tendance à une libéralisation financière totale n'a pas permis de réaliser les objectifs du millénaire (OMD) attendus.

De plus, si de nombreuses régions ont connu ces dernières années, une croissance économique sans précédent sous l'effet de la mondialisation, comme la Chine, l'Inde, etc., les inégalités s'y aggravent : les salaires réels minima baissent alors que les revenus les plus élevés augmentent fortement.

Enfin, si la globalisation économique décuple les capacités des entreprises, il n'en va pas de même pour les capacités d'action des peuples et des organisations syndicales.

Devant cette situation, il faut clarifier et affirmer les responsabilités des uns et des autres (États, entreprises transnationales, système bancaire international, organisation mondiale des échanges et agences intergou-

vernementales chargées de son contrôle...). Comment s'articule le droit du commerce et le respect des droits de l'homme ? Comment renforcer la justiciabilité des droits économiques, sociaux et culturels ? Quelle place, quelles modalités pour l'action collective ? Quels sont les outils de la lutte contre l'inégalité économique ? Dans ce contexte mondial de libéralisation des échanges, les collectivités locales peuvent-elles, à leur niveau, intervenir en faveur du respect et de la mise en œuvre des droits ? Et comment ?

> Matin (9 h - 12 h), salle 450 :

## Économie transnationale et droits de l'homme

**Intervenants :**

Président / modérateur :

• **M. Yves Berthelot**, président du PEKEA, ancien secrétaire général de la commission économique pour l'Europe des Nations unies, ancien secrétaire général adjoint de la CNUCED, Senior Researcher Fellow de l'UNITAR et professeur associé à l'Université de New-York.

Autres intervenant(e)s :

• **M. Joël Decaillon**, secrétaire confédéral de la Confédération européenne des syndicats, Bruxelles.

• **Mme Ioanna Kuçuradi**, titulaire de la chaire UNESCO de philosophie de l'université Hacettepe d'Ankara, ancienne présidente de la Fédération internationale des sociétés de philosophie, Turquie.

• **Pr. Ousmane O. Sidibe**, ancien ministre du Travail du Mali, commissaire à la réforme de l'État, Mali.

• **M. Gustavo Marin**, économiste, Chili. Responsable des programmes, Fondation Charles-Léopold Mayer pour le progrès de l'homme.

> Après-midi (15 h - 18 h), salle 450 :

## Pauvreté, extrême-pauvreté et droits de l'homme

**Intervenants :**

Président / modérateur :

• **M. Ibrahim Salama**, président-rapporteur du groupe de travail sur le droit au développement du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, ambassadeur d'Égypte au Portugal, Égypte.

Autres intervenant(e)s :

• **M. Theotonio Dos Santos**, responsable de la Chaire UNESCO Globalisation et développement durable, Université Fluminense, Rio de Janeiro, Brésil.

• **M. Abdou Salam Fall**, professeur de sociologie, Institut français d'Afrique noire, président du Réseau international pour l'économie sociale et solidaire (RIPESS), Dakar, Sénégal.

• **Mme Doris Ross**, directrice adjointe du bureau du Fonds monétaire international (FMI) à Paris.

• **M. Yozo Yokota**, professeur de droit à l'Université Chuo, conseiller spécial du recteur de l'Université des Nations unies, ancien rapporteur spécial de la commission des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme au Myanmar (Birmanie), membre de la sous-commission des droits de l'homme des Nations unies pour la promotion et la protection des droits de l'homme, Japon.

## Tables-rondes

Trois plages horaires : 9 h - 11 h 45 ; 12 h - 14 h 45 ; 15 h - 17 h 45.

> 9 h - 11 h 45, salle 300 (F, EN, ES)

### Femmes et discriminations socio-économiques et politiques

**Organisateur :**

**Conseil général de Loire-Atlantique. Avec la participation de la Maison des citoyens du monde, Nantes, et de l'association Les Anneaux de la Mémoire, Nantes.**

**La situation des femmes à travers le monde (accès à la citoyenneté, à l'éducation, à l'emploi, à la vie démocratique,...).**

Deux thèmes seront particulièrement abordés :

**1. la situation socio-économique des femmes** (du point de vue de l'égalité des droits, de l'accès à l'emploi, de la représentation politique, mais aussi de leur succès dans le monde du développement).

**2. la place des femmes dans les instances décisionnelles** (la représentation des femmes en politique, la reconnaissance du droit des femmes dans le monde).

**Intervenants :**

Ouverture :

• **M. Patrick Mareschal**, président du Conseil général de Loire-Atlantique.

Modératrice :

• **Mme Sandrine Treiner**, historienne, journaliste et co-auteure de l'ouvrage collectif *Le livre noir de la condition des femmes, Edition XO - mars 2006*.

**Première partie > Situation socio-économique des femmes**

• **Mme Françoise Gaspard**, maîtresse de conférences à l'École des hautes-études en sciences sociales, experte du comité CEDAW des Nations unies.

• **Mme Shoukria Haidar**, présidente de l'association *NEGAR Soutien aux femmes d'Afghanistan*, conseillère au ministère de l'Enseignement supérieur d'Afghanistan pour le Sport, Afghanistan.

• **Mme Clémentine Ouédraogo**, présidente de l'ONG *Promo-femmes. Développement / solidarité*, Burkina-Faso.

• **Mme Isabelle Puech**, CNRS - groupe MAGE.

**Deuxième partie > Les femmes dans les instances décisionnelles**

• **Mme Françoise Gaspard**, maîtresse de conférences à l'École des hautes-études en sciences sociales, experte du comité CEDAW des Nations unies.

> 9 h - 11 h 45, salle 200 (F, En)

## **Droits de l'homme et citoyenneté nationale**

**Organisateur :**

**Maison des citoyens du Monde, Nantes.**

Face au contexte de la mondialisation qui semble fragiliser la notion d'État-Nation, certains constats peuvent être faits : la notion d'État-Nation et de découpages frontaliers sont remis en cause sur le plan international ; face à la terreur et la misère, des populations se déplacent, fuient, émigrent ; enfin, au sein même des États, le principe de l'égalité citoyenne est mis à mal. Le contexte de la mondialisation ne fragilise-t-il pas la notion d'État-Nation ? Quelles sont les conséquences sur les citoyens ? L'État-Nation peut-il garantir des droits pour tous ? Possède-t-il les moyens de respecter, protéger et promouvoir les droits humains ?

**Intervenants :**

Animatrice :

**Mme Sandrine Mansour**, docteur en histoire.

Autres intervenants :

• **M. Joseph Algazy**, historien, journaliste et ancien enseignant à l'Université de Tel- Aviv. Journaliste au quotidien *Haaretz* à Tel- Aviv (1989-2004).

• **M. Arsène Boulouvi**, ancien président de l'ACAT Togo (Action des Chrétiens pour l'abolition de la torture), réfugié en France, chercheur pour *Amnesty International* en Côte d'Ivoire.

• **M. Stéphane Hessel**, Ambassadeur de France, ancien ambassadeur à l'ONU, représentant de la France à la conférence mondiale de Vienne pour les droits de l'homme en 1993.

• **M. Raji Sourani**, président du Centre palestinien des droits de l'homme et vice-président de la Fédération internationale des droits de l'homme.

> 9 h - 11 h 45, salle 120 (F, En)

## **Le temps des femmes : une action non-violente pour les droits et pour combattre l'injustice**

**Organisateur :**

**Centre international pour une action non-violente (International Center on Nonviolent Conflict), Washington, DC, États-Unis d'Amérique.**

Chaque jour, à travers le monde, des femmes ont recours à des méthodes non-violentes pour obtenir réformes et transformations sociales, politiques et économiques. Cette table-ronde entend explorer les conditions de l'utilisation de l'action civique non-violente par les femmes pour conquérir leurs droits et défier l'injustice. L'objectif est de partager la connaissance et d'encourager de nouvelles approches pour le renforcement de la place des femmes dans un contexte participatif.

**Intervenants :**

• **M. Jack DuVall**, président, Centre international pour une action non-violente, USA.

• **M. Akanete Lauti**, directeur, Mouvement pour les droits de l'homme et la démocratie, Tonga.

• **Mme Jenny Williams**, co-fondatrice du Women of Zimbabwe Arise (WOZA), Zimbabwe.

• **Mme Srdja Popovic**, co-fondatrice du Centre for Applied Nonviolent Strategies and Action (CANVAS), Serbia and Montenegro.

> 9 h - 11 h 45, Salle GH (F)

## **Droits de l'homme et inégalités**

**Organisateur :**

**Réseau de chercheurs de l'Agence universitaire de la Francophonie L'État de droit saisi par la philosophie.**

Le discours libéral et néolibéral, encouragé et propagé par les grands instruments de propagande des puissances du jour, invoque les droits de l'homme comme une solution aux dérives des actions brutales - économiques, politiques ou militaires - et comme une manière d'intervention lorsque les dommages de ces interventions deviennent tragiques. A partir des expériences spécifiques de la Roumanie, de l'Algérie et du Cameroun, une évaluation de l'utilité et des inconvénients des droits de l'homme entendus comme droits fondamentaux pour nos sociétés.

**Intervenants :**

• **M. Virgile Ciomos**, Université de Cluj (Roumanie), réseau de chercheurs *Droits fondamentaux*.

• **Mme Ghania Graba**, Université d'Alger, réseau de chercheurs *Genre, droits, citoyennetés*.

• **M. Ernest-Marie Mbonda**, Université de Yaoundé, réseau de chercheurs *L'État de droit saisi par la philosophie*.

• **M. Ciprian Mihali**, Université de Cluj, réseau de chercheurs *L'État de droit saisi par la philosophie*.

• **M. Stéphane Nouaillier**, Université de Paris VIII, coordonnateur du réseau *L'État de droit saisi par la philosophie*.

> 12 h - 14 h 45, salle 300 (F)

## **Les violences faites aux femmes en France et dans le monde : un problème de droits humains**

**Organisateur :**

**Amnesty International section française.**

A travers l'approche en termes de droits humains dans la lutte contre les violences faites aux femmes, l'objectif est ici de promouvoir et développer le concept de « diligence due », et de réaffirmer la responsabilité des États. A partir du rapport d'Amnesty International, *Violences faites aux femmes en France : une affaire d'État*, il s'agit d'élargir le débat et de proposer des stratégies de lutte contre les violences en Europe et dans le monde en général.

**Intervenants :**

Modératrice :

• **Mme Moïra Sauvage**, responsable de la commission *Femmes* et membre de l'Association des femmes journalistes.

Autres intervenant(e)s :

• **Mme Céline Bressieux**, ALC (Accompagnement lieux d'accueil), Carrefour éducatif de Nice, France.

• **Mme Marie-Françoise Gonin**, déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité de la région des Pays de la Loire, France.

• **Mme Prune de Montvalon**, *Amnesty International* section française, France.

• **Mme Joe Mercier**, présidente de la Fédération nationale *Solidarité Femmes*, France.

• **Mme Justine Rocherieux**, GAMS (Groupe femmes pour l'abolition des mutilations sexuelles).

• Un(e) juriste d'*Amnesty International* section anglaise.

Rapporteuse :

• **Mme Laure Périchon**, *Amnesty International* section française, France.

> 12 h - 14 h 45, salle 200 (F, En)

### **Enfants privés de famille (enfants des rues, réponses sociales institutionnalisées...)**

**Organisateurs :**

**Amice dei bambini / Amis des enfants, ONG italienne (Milan) avec la Ville de Nantes, dans le cadre du réseau Urb-AL 10 (villes d'Europe, Amérique latine et Caraïbes).**

Table-ronde organisée dans le cadre du projet *Les pauvres soumis à la misère : enfants et adolescents vivant dans des abris ou non soutenu par la Commission européenne dans le cadre du programme Lutte contre la pauvreté urbaine*.

Présentation d'expériences significatives de plusieurs acteurs – d'origines différentes - impliqués dans le soutien aux enfants privés de famille : le rôle des ONG dans la dénonciation des conditions des enfants, les risques liés à ces conditions, les politiques de protection de l'enfance menées par les pouvoirs publics, la distance qui peut exister entre la protection de l'enfance dans les textes de loi et sa protection réelle, les alternatives possibles à l'institutionnalisation des enfants hors famille, le travail en cours sur ce thème aux Nations unies et les propositions pour le futur.

**Intervenants :**

• **Mme Sophie Marinopoulos**, psychologue clinicienne et psycho-analyste, CHU de Nantes, France.

• **M. Alessandro Baldo**, association *Amis des enfants / Amici dei bambini*, Italie.

• **Mme Zlatka Mihova**, Institut bulgare des relations humaines / Bulgarian Institute of Human Relations, Nouvelle université bulgare, New Bulgarian University, Bulgarie.

• **Mme Valentin Eihenberga**, *Sauvez les enfants ! / Latvian Save the Children*, Lettonie.

• **M. Mauro Favoloro**, département des Politiques sociales, de l'Immigration et de la Coopération internationale / Social Policies, Immigration, International Cooperation, région d'Emilie Romagne, Italie.

• **M. Marco Gira Paredes**, avocat, La Paz, Bolivie.

• Un intervenant de la Croix-Rouge, Nantes, France.

• Un intervenant du Service social international SSI / CIR, Genève.

> 15 h - 17 h 45, salle 300 (F, En)

### **Les religions et les courants spirituels à l'épreuve des droits et des responsabilités**

**Organisateur :**

Fondation pour le progrès de l'homme Charles-Léopold Mayer.

En quoi et comment sa propre religion ou son courant spirituel entrave ou promeut les droits et les responsabilités? Dans le passé ou de nos jours, le fanatisme religieux a touché chaque famille religieuse et reste une menace majeure pour la paix. Aussi, les divers courants spirituels sont-ils appelés, plus que jamais, à exprimer en paroles et en actes leur engagement et leurs responsabilités par un effort autocritique et constructif de compréhension des enjeux.

**Intervenants :**

• **Mme Siham Andalouci**, pour la religion musulmane, responsable de l'association *Alternatives Citoyennes* à Lille, France.

• **Mme Liliana Lewinsky**, historienne et ethnologue, membre de la Communauté juive libérale d'Ile de France, France.

• **M. Siddhartha**, pour l'hindouisme, co-responsable de l'*Ashram Fireflies* dans une localité rurale près de Bangalore, animateur d'un réseau international inter-religieux.

• **Mme Jin Siyan**, pour la pensée confucéenne, professeure de chinois, rédactrice en chef adjointe de la revue *Dialogue Transculturel*.

• Un représentant du culte catholique.

• Un représentant du culte protestant.

> 15 h - 17 h 45, salle 200 (F, En)

### **Discriminations et orientations sexuelles**

**Organisateur :**

**Collectif Droits pour l'humanité, Nantes - Centre gay et lesbien de Nantes Atlantique.**

Bilan sur la situation de la communauté homosexuelle dans le monde considérant que l'orientation sexuelle fait partie de l'identité de chaque être humain et que toute condamnation ou négation de celle-ci équivaut à une atteinte à l'intégrité physique et morale de la personne. Au regard de la diversité des situations dans le monde, cette table se fixe pour but de mutualiser des expériences et de mener des actions communes.

**Intervenants :**

Modérateur :

• **M. Hussein Bourgi**, Président du Collectif contre l'homophobie, France.

Autres intervenants :

• **M. Robert Biedron**, président de l'association *Campagne contre l'homophobie*, Pologne.

• **M. Jean-Bernard Geoffroy**, avocat, président du RAVAD (Réseau d'assistance aux victimes d'agressions et de discriminations), France.

• **Mme Adeline Hazan**, député européenne, secrétaire nationale du PS chargée des droits de l'homme, France.

• **M. Louis-Georges Thin**, président d'IDAHO (Internation Day against Homophobia / Journée mondiale contre l'homophobie), France.

> 15 h - 17 h 45, salle 120 (F, En)

### **Les différentes formes de discrimination dans l'application de la peine de mort dans le monde**

**Organisateur :**

**Ensemble contre la peine de mort, France ; membre de la Coalition internationale contre la peine de mort. Avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie et du Conseil régional des Pays-de-la-Loire.**

Cette table ronde s'inscrit dans une double actualité : la *Journée mondiale contre la peine de mort* du 10 octobre 2006 qui portera sur le thème : « La peine de mort, les erreurs de la justice » et la commémoration des 25 ans de l'abolition de la peine de mort en France (1981- 2006). Dans chaque région du monde, des discriminations sociales, économiques, culturelles ou religieuses interfèrent lors de procès qui conduisent à l'exécution des centaines voire des milliers de condamnés à mort.

**Intervenants :**

Animateur :

• **M. Michel Taube**, porte-parole et fondateur d'*Ensemble contre la peine de mort*.

Autres intervenants :

- **M. Youssef Madad**, secrétaire général de l'Observatoire marocain des prisons, coordonnateur de la Coalition marocaine contre la peine de mort.
- **Me Lievin N'Gondji**, président de *Culture pour la paix et la Justice*, République démocratique du Congo, co-auteur du rapport *La voix des sans-voix* sur la peine de mort et les conditions de détention des condamnés à mort en République démocratique du Congo.
- **Me Robert Bryan**, avocat de San Francisco, spécialisé dans la défense des condamnés à mort, avocat de Mumia Abu Jamal.
- **Mme Marie Holzman**, sinologue, *Human Rights in China*.

> 15 h - 17 h 45, sous-mezzanine (F)

## **Discriminations et personnes handicapées : vivre et survivre avec un handicap**

**Organisateur :**

**Collectif Droits pour l'humanité, Nantes.**

Non ou mal représentées, les personnes en situation de handicap sont victimes de discriminations et de situations de maltraitements inavoués dans tous les domaines de la vie quotidienne. Aussi, cette table-ronde mettra en avant le principe de non-discrimination et d'égalité pour tous les citoyens ainsi que la création d'un environnement social décloisonné pour tous. Les spécificités de différents pays seront ainsi étudiées en soulignant l'importance des facteurs environnementaux, sociétaux, économiques, techniques, politiques pour restituer au citoyen en situation de handicap sa dignité.

**Intervenants :**

- **M. Alain Blanc**, directeur du CDPG (Centre pluridisciplinaire de gérontologie), Université de Grenoble, France.
- **M. Claude Chanzy**, coordination *Handicap Autonomie*, France.
- **M. Alain Comoli**, représentant du CDH (Collectif démocrates handicapés), France.
- **Mme Anne Delucq**, responsable du pôle recherche et formation *Insertions et Handicaps*, Collège coopératif de Bretagne (Rennes), France.
- **Mme Pascale Ribes**, juriste, administratrice de l'APF (Association des paralysés de France), France.
- **M. Jean-Marc Rigade**, ancien président d'une association de maladie orpheline, France.

## **En soirée**

> Centre d'exposition de Nantes Métropole,  
18 h 30 (entrée libre)

## **Conférence-débat : l'Europe et les droits de l'homme : un destin commun ?**

**Conférence-débat animée par La Maison de l'Europe (Nantes), en présence de :**

- **M. Michael Matthiessen**, représentant spécial pour les droits de l'homme de M. Javier Solana (secrétaire général du Conseil de l'Union européenne),
- Les ambassadeurs des droits de l'homme de différents pays européens : **Mme Silvia Escobar**, Espagne ; **M. Enko Kiuru**, Finlande ; **M. Michel Doucin**, France ; **M. Jan Nordlander**, Suède ; **M. Piet de Klerk**, Pays-Bas).
- **M. Jörg Polakiewicz**, Chef de la Division du Droit et de la Politique des Droits de l'Homme, DG II, Conseil de l'Europe.

*Centre d'exposition de Nantes Métropole, entrée face au restaurant Félix (près de la Cité internationale des congrès).*

## **> Cité internationale des congrès Nantes Métropole, salle 450, 20 h 30 (entrée libre) Soirée en hommage à Stéphane Hessel, Ambassadeur de France**

**A l'initiative et animée par la Maison des citoyens du monde, Nantes.**

**Hommage à Stéphane Hessel, Ambassadeur de France, en présence de Bernard Mounier, consultant auprès des Nations unies et réalisateur du film *Stéphane Hessel, en toute humanité* (55 mn) consacré au parcours exceptionnel de cet homme âgé de 89 ans.**

Né de parents juifs allemands, naturalisé Français, Stéphane Hessel, diplômé de l'École normale supérieure, s'est engagé dans la Résistance. Arrêté, il a été déporté dans les camps de la mort d'où il est miraculeusement revenu vivant. Il a décidé alors de se consacrer à la carrière diplomatique pour œuvrer pour la paix entre les peuples. A l'ONU, puis dans divers postes à New York, Saïgon, Genève, Alger, où il a été ambassadeur, il s'est toujours battu pour que priment le droit et la solidarité. Il a représenté la France à la Conférence mondiale de Vienne pour les droits de l'homme en 1993.

# Mercredi 12 juillet

## Tables-rondes

Trois plages horaires : 9 h - 11 h 45 ; 12 h - 14 h 45 ;  
15 h - 17 h 45.

> 9 h - 11 h 45, salle 800 (F, En, Es)

### Les droits culturels, cadre propice à la diversité culturelle

#### Organisateurs :

**UNESCO, section des Droits de l'homme et de l'Égalité des genres, secteur des sciences humaines et sociales, et Organisation internationale de la Francophonie, délégation à la démocratie, à la paix et aux droits de l'homme.**

Quelles sont les responsabilités des États et des autres acteurs en matière de sauvegarde de la diversité culturelle ? Jusqu'où les droits culturels, en tant que partie intégrante des droits de l'homme, peuvent-ils fournir un cadre pour guider les actions dans ce sens ? Comment la relation entre les droits culturels et la diversité culturelle peut-elle les renforcer mutuellement ? Pour répondre à ces questions, il conviendrait de clarifier le contenu et l'étendue de l'application des droits culturels, ainsi que les obligations correspondantes qui incombent aux États, afin de pouvoir déterminer les liens entre les droits culturels et la diversité culturelle.

#### Intervenants :

Orateur principal :

• **Pr. Rodolfo Stavenhagen**, Centre d'études sociologiques, El Colegio de México ; rapporteur spécial auprès des Nations unies sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des peuples indigènes, Mexique.

Autres intervenants :

- **Dr. Dorcas Coker-Appiah**, directeur exécutif, du *Gender Studies and Human Rights Documentation Centre - Accra*, Ghana ; membre du comité des Nations unies pour l'élimination des discriminations contre les femmes.
- **Pr. Taïeb Baccouche**, président de l'Institut arabe des droits de l'homme ; Professeur, Université des lettres, des arts et des sciences humaines, Tunis.
- **Pr. Patrice Meyer-Bisch**, coordonnateur de la chaire UNESCO des droits de l'homme et de la démocratie, *Interdisciplinary Institute of Ethics and Human Rights*, Université de Fribourg.

Modérateur :

• **Pr. Emmanuel Decaux**, professeur de droit international public, Université Paris II Panthéon-Assas ; membre de la Sous - Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme.

Rapporteur :

• **Dr. Yvonne Donders**, directrice adjointe, Amsterdam Centre for International Law, University of Amsterdam.

> 9 h - 11 h 45, salle 450 (F, En, Es)

### Contre la mondialisation de la pauvreté, les droits de l'homme ?

#### Organisateur :

**Mouvement international ATD - Quart Monde (sous le patronage de la Commission nationale française consultative des droits de l'homme / groupe A sur les questions éthiques).**

A l'heure de la mondialisation économique, il apparaît nécessaire de réfléchir à une stratégie de mise en œuvre des droits de l'homme pour tous, pour que cette mondialisation qui est celle d'échanges de savoirs et de pratiques tienne compte des savoirs et de la pensée des plus pauvres. Les

intervenants de cette table-ronde ont en commun leurs engagements dans des actions et des recherches pour lutter contre l'extrême pauvreté. A partir d'ancrages et de continents différents, ils croiseront leur expertise, leurs questions, leur engagement, leurs propositions.

#### Intervenant(e)s :

Modérateur :

• **Mme Huguette Redegeld**, vice-présidente du Mouvement international ATD Quart Monde, France.

Autres intervenants :

- **Soeur Joan Burke**, présidente du Comité des ONG pour le développement social, ONU-New York, USA.
- **Mme Mamounata Cissé**, secrétaire générale adjointe de la Confédération internationale des syndicats libres.
- **Mme Marilyn Gutierrez**, volontaire permanente d'ATD Quart Monde, Philippines.
- **Mme Nicole Questiaux**, ancienne ministre des Affaires sociales, membre de la Commission nationale consultative sur les droits de l'homme, France.
- **Mme Valérie Vandebosche**, militante Quart Monde, France.
- **M. Yozo Yokota**, expert à la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU, Japon.

Rapporteurs :

• **Mme Michèle Grenot** (français) ; **Mme Cristina Diez** (anglais).

> 9 h - 11 h 45, salle 300 (F, En)

### Organisations économiques internationales, respect des droits humains et normes juridiques

#### Organisateur :

**Collectif Droits pour l'humanité, Nantes, France.**

Comment les organismes économiques internationaux (OMC, FMI, Banque Mondiale) prennent-ils en compte le respect des droits de l'homme dans l'élaboration de leurs normes juridiques internationales ? Alors que, parallèlement à la montée en puissance de ces organismes - notamment l'OMC -, certains observateurs constatent une dégradation des conditions de vie, de travail, d'accès à la santé, à l'éducation ou à la culture dans certains pays, et que la concurrence observée dans la hiérarchie des normes ne permet pas de clarifier le débat entre les différents organismes internationaux quant à leurs attributions ou leurs prérogatives.

#### Intervenants :

- **M. Luis Guillermo-Perez**, secrétaire général de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), Colombie.
- **M. Nuri Albala**, avocat, responsable international de *Droit Solidarité-AIJD*, membre du conseil scientifique d'ATTAC, France.
- **M. Hugo Ruiz Diaz Balbuena**, représentant de l'Association américaine de juristes (AAJ), Paraguay.
- **M. Gérard Gourguechon**, syndicaliste, ministère des Finances, union syndicale *Solidaires*.
- **M. Medhi Lalhou**, économiste, professeur à l'Institut national de statistique et d'économie appliquée de Rabat, Maroc.
- **M. Jean-Michel Joubier**, responsable syndical, CGT, France.

> 9 h - 11 h 45, salle 200 (F, En)

### Globalisation économique et droit à l'alimentation

#### Organisateurs :

**Maison des citoyens du monde, Nantes, en partenariat avec le Comité français pour la solidarité internationale (CFSI - campagne Alimenterre).**

La globalisation progresse, la faim aussi. Créée en 1995, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a pour mission de favoriser la liberté des échanges afin que le monde soit plus prospère. Un an plus tard, lors du Sommet mondial de l'Alimentation, la communauté internationale s'enga-

geait à réduire de moitié, d'ici 2015, le nombre de victimes de la faim. Dix ans après, l'heure est au bilan et nous sommes loin du compte ! Comment évoluera ce phénomène ? Quelles mesures pour enrayer cette situation ? Selon quelles modalités possibles ? Quelles responsabilités des États et des institutions internationales pour le droit à l'alimentation pour tous et partout ? Comment agir en tant que citoyen ?

**Intervenants :**

Animateur :

• **M. Jean-Louis Vielajus**, (animateur de la table ronde), directeur du CFSI et de la campagne ALIMENTTERRE.

Autres intervenants :

• **M. Babacar Diop**, ROPPA (Réseau des organisations paysannes des pays d'Afrique de l'Ouest), Sénégal.

• **M. Marc Dufumier**, agro-économiste (Agropolis Muséum de Montpellier), France.

• **Mme Vandana Shiva**, scientifique écologiste indienne et directrice du Research Foundation of Science, Technology and Ecology, fondé en 1982 à Dehra Dur, dans l'État d'Uttar Pradesh en Inde (ses travaux portent sur l'agriculture d'autosubsistance, écrivain auteure notamment «*de la Guerre de l'eau*», «*la vie n'est pas une marchandise*»).

• **M. Mickaël Windfuhr**, directeur de FIAN International (participation de la société civile sur les directives du FAO sur le droit à l'alimentation).

> 9 h - 11 h 45, salle 120 (F, En)

**Droits de l'homme et travail maritime : les marins abandonnés, les passagers clandestins, ports et bien-être des marins en escale**

**Organisateur :**

Observatoire des droits des marins, Nantes.

**Intervenants :**

Modérateurs :

• **Pr. Patrick Chaumette**, président de l'Observatoire du droit des marins et professeur de droit social des gens de mer de l'université de Nantes, France.

• **M. James Smith**, ancien consultant d'organisations internationales, fondateur et responsable du Programme *Mer* au Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD), syndicaliste international salarié de l'Union maritime CFDT, coordinateur de la Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF) pour sa campagne contre les pavillons de complaisance en France.

Autres intervenants :

• **Mme Estelle Brentnall**, service juridique d'ITF (International Transport Worker's Federation), Londres, Grande-Bretagne.

• **M. Eduardo Chagas**, secrétaire général pour la Section des transports maritimes de la Fédération européenne des travailleurs des transports (ETF), Bruxelles, Belgique.

• **Mme Claudia Cortes-Diaz**, juriste du GISTI (Groupe d'information et de soutien aux immigrés).

• **M. Benoît Faist**, représentant de la section des *Gens de mer* du Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD), ONG française de développement.

• **M. Stéphane Julinet**, magistrat administratif et ancien permanent de l'ANAFE (Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers).

• **M. Erol Kahveci**, professeur associé de recherche du SIRC (Seafarers International research centre) de Cardiff, Grande-Bretagne.

• **M. Angel Llorente**, président de la Fédération des associations d'accueil des marins (FAAM).

• Un(e) représentant(e) de l'Association française des capitaines de navires (AFCAN).

• Un(e) représentant(e) du Bureau international du travail (BIT), Genève.

> 12 h - 14 h 45, salle 450 (F, En, Es)

**Respecter les droits humains dans la mondialisation**

**Organisateurs :**

**Maison des citoyens du monde, Nantes.**

Avec la globalisation économique, la mobilité des capitaux et des marchandises s'est accélérée et s'est accompagnée de la fermeture progressive (officiellement) des frontières des pays du Nord pour les personnes. Parallèlement, les multinationales se sont affranchies des contraintes étatiques avec, comme critères ultimes de décision, l'optimisation financière et marchande. Le respect de cette «loi» de l'économie, ainsi mondialisée, est supposé être profitable à tous et donc permettre le respect des droits de l'Homme au travail. Est-ce le cas ?

**Intervenants :**

Animateur :

• **M. Thierry Brun**, rédacteur en chef adjoint (rubrique Économie et social), *Politis*, France.

Autres intervenants :

• **M. Many Camara**, Docteur en sociologie et anthropologie, économie rurale et urbaine, Mali.

• **M. Joël Decaillon**, secrétaire confédéral de la Confédération européenne des syndicats, Bruxelles.

• **M. Nceba Mafongosi**, coordinateur régional des recours juridiques de l'ONG sud-africaine *Black Sash*, Afrique du sud.

• **Mme Maribel Wolf**, directrice internationale de *Terre des hommes*.

• **M. Hla-Aung Cmaung**, universitaire, 2<sup>e</sup> secrétaire du Parti national démocratique, député suppléant au Parlement birman en 1990. Réfugié politique en France depuis 2001.

• **M. Patrick Taran**, spécialiste principal des migrations, programme des Migrations internationales, Bureau international du travail (BIT) à Genève.

> 12 h - 14 h 45, salle 300 (F, En, Es)

**Le droit à l'eau, entre ressource inaliénable et commercialisation : responsabilités de la communauté internationale, des gouvernements (locaux et nationaux), des ONG et des opérateurs privés**

**Organisateurs :**

**Nantes Métropole - communauté urbaine de Nantes, UNESCO, avec la participation de la Maison des citoyens du monde, Nantes.**

Les processus de décentralisation, bien connus dans les pays du Nord et engagés dans nombre de pays émergents, mettent les pouvoirs locaux au cœur des services essentiels aux populations parmi lesquels l'approvisionnement en eau potable est l'un des plus cruciaux. Sans que les coûts de production et de distribution soient ignorés, comment faire pour que l'eau ne soit pas considérée comme un simple bien économique, mais comme un bien commun auquel tout un chacun doit avoir accès pour satisfaire des besoins aussi premiers que la soif et l'hygiène ?

**Intervenants :**

Animateur :

• **M. Philippe Dossal**, journaliste au *Point*, France.

Autres intervenants :

• **M. Larbi Bouguerra**, universitaire, auteur de *Bataille de l'eau. Pour un bien commun de l'humanité*, Éditions de l'Atelier, Paris, 2003.

• **M. Pierre Marie Grondin**, directeur du Programme *Solidarité Eau* (pS-Eau), France.

• **Dr. Philippe Hartemann**, Directeur du Service d'Études et de Recherches en Environnement et Santé (SERES), département Environnement et Santé publique, Faculté de médecine de Nancy, France.

• **M. Philippe Lagrange**, direction du Département des collectivités publiques, Véolia, France.

- **M. Raymond Lannuzel**, vice-président de *Nantes Métropole*, délégué à la politique de l'eau, France.
- **Mme Vandana Shiva**, scientifique indienne, auteur de *La guerre de l'eau*, Inde.
- **M. Michael L. Singh**, chef adjoint du service Consommateurs, direction de l'Eau et de l'Assainissement, Durban / Afrique du sud.
- **M. Juan Carlos Viamont**, directeur général de la planification et de l'environnement, président du directoire de la SEMAPA (société publique municipale de l'eau et de l'assainissement), Municipalité de Cochabamba, Bolivie.

> 12 h - 14 h 45, salle 200 (F, En, Es)

## Quelle coopération en matière de droits de l'homme en Afrique au sud du Sahara ?

### Organisateurs :

Ministère français des Affaires étrangères (DPDEV/G) avec le concours de la Coopération pour l'Afrique de demain (CADE), la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

La défense et la promotion des Droits de l'Homme sont des dimensions essentielles de l'amélioration de la gouvernance et du renforcement de la démocratie. Or l'Afrique connaît depuis les années 1990 une multiplication des conflits avec son cortège de violations des droits de l'homme. Si des avancées notables ont eu lieu ces dernières années, force est de constater que la question reste posée de l'efficacité des programmes de coopération...

### Intervenants :

Président de la table ronde :

- **M. Stéphane Hessel**, ancien Ambassadeur de France.

Exposé introductif et modérateur :

- **M. Hervé Magro**, sous-directeur, direction des Politiques de développement, sous-direction de la Gouvernance (DPDEV/G), ministère des Affaires étrangères, France.

### Première partie > Contenu et priorités des Droits de l'Homme en Afrique.

- **Mme Maria Francesca Ize-Charrin**, représentant le Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, Genève.
- **M. Sidiki Kaba**, président, Fédération internationale des droits de l'homme, Paris.
- **M. Xavier Michel**, Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Paris.
- **M. Rolf Thimans**, chef d'unité pour les droits de l'homme et la démocratisation, DG Relex, Bruxelles.

### Deuxième partie > Quels acteurs ? Comment ? Propositions pour une meilleure coopération.

- **M. Serge Abessolo**, avocat au Barreau de Paris, chargé d'enseignement à la Faculté de droit de Reims, secrétaire de l'association Afrique du Barreau de Paris.
- **Mme Annah Foster**, directrice exécutive de l'African Center for Democracy and Human Rights Studies, ONG gambienne, Banjul.
- **M. Moussa**, directeur adjoint de l'ONG *Service international pour les droits de l'homme (SIDH / HRDO)*, Genève.
- **Mme Salamata Sawadogo**, Ambassadrice du Burkina Faso au Sénégal, présidente de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) de l'Union africaine.

Synthèse :

- **Mme Silvia Escobar**, ambassadeur pour les droits de l'homme, ministère des Affaires étrangères, Espagne.

Rapporteurs :

- Stagiaires de l'Académie Internationale des Droits de l'Homme.

> 15 h - 17 h 45, salle 800 (F, En)

## Entreprises privées et mise en œuvre des droits de l'homme / Le dialogue entre les entreprises multinationales et leurs parties prenantes au service des droits de l'homme

### Co-organisateurs :

Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises (ORSE, France). Centre pour la responsabilité globale d'AUDENCIA, Nantes.

Le poids des entreprises multinationales dans l'économie leur donne une responsabilité particulière dans la mise en œuvre et le respect des droits de l'homme. La légitimité et la crédibilité de tels engagements de la part des entreprises multinationales sont renforcées par leur définition et leur mise en œuvre dans le cadre d'un dialogue ouvert et constructif avec leurs différentes parties prenantes dont les organisations internationales, mais aussi les syndicats et les ONG. L'objectif de cette table ronde est d'analyser l'impact de ce dialogue sur le respect des droits de l'homme dans le monde et leur articulation avec les normes juridiques existantes.

### Intervenants :

Modérateurs :

- **M. François Fatoux**, délégué général de l'ORSE (Observatoire sur la responsabilité sociétale des entreprises), France.
- **M. André Sobczak**, enseignant-chercheur, Centre pour la responsabilité globale d'Audencia Nantes, France.

Intervenant(e)s :

- **M. Jean-Paul Bouchet**, secrétaire général adjoint CFDT-Cadres, Président de UNI-EUROPA Cadres.
- **Mme Kathryn Dovey**, directrice du Programme BLIHR (Business Leaders Initiative on Human Rights), *TwentyFifty Ltd*, Royaume-Uni.
- **M. Diego Gaspari**, responsable des relations sociales à l'international, PSA Peugeot Citröen.
- **Mme Kathryn Gordon**, Senior Economist, OECD / OCDE (Office pour la coopération et le développement économique).
- **Mme Marie Holzman**, sinologue et conseillère de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) pour la campagne «Gardons les yeux ouverts» en direction des entreprises implantées en Chine, France.
- **Mme Lisa Tassi**, responsable de la commission Entreprises, Amnesty International, France.

> 15 h - 17 h 45, salle 450 (F, En, Es)

## L'exigence sociale pour les droits économiques, sociaux et culturels : l'exemple des rapports alternatifs au Guatemala et au Mali

### Organisateurs :

Réseau IMPACT et de *Terre des Hommes* réunis autour de la Plate-forme Mali. Avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie.

L'objectif de cette table ronde est de souligner les conditions et l'intérêt d'une collaboration entre les pouvoirs publics et la société civile pour faire progresser l'accès des populations à la satisfaction de leurs droits économiques, sociaux et culturels. La table-ronde s'attachera, au cours des contributions, à traiter tout particulièrement des aspects liés à la rédaction des rapports sur les droits économiques, sociaux et culturels concernant, d'une part, le contenu, les ambitions, l'intérêt et les freins de la collaboration État - société civile et, d'autre part, des échanges Sud - Sud.

### Intervenants :

- **M. Orlando Blanco**, Coordonation des organisations sociales (COS) du Guatemala.
- **Mme Patricia Huyghebaert**, responsable du réseau IMPACT, France.
- **M. Madani Koumare**, animateur de la plate-forme DESC du Mali.
- **M. Amadou Toumani Touré**, Président de la République du Mali (*sous réserve*).
- **Mme Maribel Wolf**, présidente internationale de *Terre des Hommes*, France.

> 15 h -17 h 45, salle 300 (F, En, Es)

## **Liberté de circulation, droits des migrants et mondialisation : mise en oeuvre des droits, rôle des États, des agences intergouvernementales et des gouvernements locaux**

### **Organisateurs :**

**CRID (Centre de recherche et d'information pour le développement) et le réseau IPAM (Initiatives pour un autre monde).**

Les États sont-ils prêts à penser le problème de la migration en tenant compte de leurs obligations (conventions des Nations unies, Convention européenne des droits de l'homme...) mais aussi à réfléchir à la mise en place d'un co-développement durable et solidaire avec les pays dont sont issus les migrants, tout en n'oubliant pas les raisons structurelles qui plongent les individus dans une véritable précarisation de leur existence ?

### **Intervenants :**

Modératrice :

• **Mme Mireille Mendès-France**, co-présidente CEDIDELP/IPAM, membre de *Droit-Solidarité/AIJD*.

Autres intervenants :

• **Mme Nathalie Ferré**, juriste du GISTI (Groupe d'information et de soutien aux immigrés), France.

• **M. Moussa Tchangari**, porte parole du mouvement démocratique au Niger, directeur du groupe *Alternative*, Niger.

• **M. Vinod Raina**, secrétaire général du mouvement d'éducation populaire Bharat Gyan Vigyan Samiti (Organisation indienne pour la connaissance et la science), Inde.

• **M. Hugo Ruiz Diaz Balbuena**, juriste droit international, Paraguay / Belgique.

• **Mme Gilda Mendès**, co-présidente de la FASTI (Fédération d'associations de soutien aux travailleurs immigrés), co-responsable de la Commission Nationale Femmes de la FASTI, Nantes.

> 15 h -17 h 45, salle 200 (F, En)

## **Droits socio-économiques des femmes et leadership syndical**

### **Organisateur :**

**UNESCO, Secteur des sciences sociales et humaines, Égalité des sexes et développement.**

Trois buts : analyser le rôle des instruments juridiques internationaux et des droits de l'homme dans le domaine de la protection et du développement des droits socio-économiques des femmes ; examiner le rôle joué par les femmes militantes syndiquées dans le rapprochement entre le monde du travail et les mouvements de femmes ; créer un réseau de recherches et faire des propositions pour améliorer les droits socio-économiques des femmes au travail.

### **Intervenants :**

Animatrice / modératrice :

• **Mme Valentine Moghadam**, Chief, Gender Equality and Development, UNESCO.

Rapporteurs :

• **Mme Suzanne Franzway**, Professor of Sociology and Women's Studies, University of South Australia, Australie.

• **Mme Wassila Ltaief**, researcher-law expert on the Maghreb countries.

• **Mme Sandra Rezaik**.

Autres intervenants :

• **Mme Pascale Coton**, vice-présidente de la CFTC (Confédération française des travailleurs chrétiens), France.

• **Mme Mary Margaret Fonow**, Professor of Sociology and Women's Studies, Université d'État de l'Arizona, USA.

• **Mme Shauna Olney**, Organisation internationale du Travail - OIT / International Labor Organization - ILO.

• **M. Jo Morris**, Congrès des syndicats / Trade Union Congress - TUC.

• **Mme Nora Wintour**, Public Services International - PSI.

• **Mme Mamounata Cissé**, secrétaire générale adjointe de la Confédération internationale des syndicats libres (ICFTU).

• **Mme Michal Schwartz**, Centre pour le conseil des travailleurs / Workers Advice Center, Israël.

> 15 h -17 h 45, salle 120 (F, En)

## **La force au service du droit, la responsabilité et les conceptions des militaires en matière de défense et de sécurité dans le contexte mondial actuel**

### **Organisateur :**

**Fondation pour le progrès de l'homme Léopold-Charles Mayer, Suisse, et École de la paix, Grenoble, France.**

Le point de vue des professionnels de l'usage de la force, à côté de celui des autres catégories d'acteurs de la société, en particulier le politique et la société civile, tandis que s'affirme, de plus en plus, la nécessité de gérer les crises ensemble. L'état de la réflexion en la matière, à partir de l'évocation d'expériences récentes. Comment poser les bases de solidarités concrètes et promouvoir des bonnes pratiques, voire de renforcer ou de créer des réseaux dans le domaine concerné ?

### **Intervenants :**

• **M. Gérard Bezacier**, général de corps d'armée, commandant la région Terre Nord-Ouest à Rennes (France).

• **M. Hugues de Courtivron**, général (CR), attaché au Centre pour le contrôle démocratique des forces armées à Genève, France.

• **M. Wolfram Fössl**, colonel (Autriche), état-major de l'Union européenne à Bruxelles.

• **M. Manfred Rosenberger**, colonel (CR), ancien chef d'état-major de l'Institut fédéral des hautes-études de politique et de sécurité en Allemagne, Allemagne.

• Un officier supérieur de l'armée américaine.

> 15 h -17 h 45, salle GH (F)

## **La gestion de l'eau dans les pays en voie de développement : les choix, les moyens ?**

### **Organisateur :**

**Maison des citoyens du monde, Nantes.**

Pour que l'accès à l'eau potable devienne un droit fondamental de l'être humain, il apparaît nécessaire de mobiliser des moyens ambitieux et de mettre en oeuvre des actes concrets pour permettre un accès équitable et durable à cette ressource vitale. Cette finalité dépend cependant de la construction d'un service public de l'eau potable avec les acteurs locaux.

### **Intervenants :**

Animateur :

• **M. Dominique Solon**, responsable de la rédaction de *Terra Economica*.

### **Autres intervenants :**

• **M. Larbi Bouguerra**, universitaire, auteur de *Bataille de l'eau*.

*Pour un bien commun de l'humanité*, Éditions de l'Atelier, Paris, 2003.

• **M. Laurent Chabert d'Hières**, délégué général de l'association *Eau Vive*, France.

• **Mme Janique Étienne**, Agence française de développement (AFD), France.

• **M. Pierre-Marie Grondin**, directeur du programme *Solidarité Eau* (ps-Eau), France.

• **M. Jean-Luc Touly**, président de l'Association française pour le contrat mondial de l'eau, responsable *Eau* à la Fondation Danielle-Mitterrand, France.

• **M. Antoine Malafosse**, directeur adjoint des relations internationale, Burgeat (bureau d'études à l'international spécialisé dans les questions d'eau et d'assainissement), France.

## En soirée

> Centre d'exposition de Nantes Métropole,  
18 h 30 (entrée libre)

### Conférence-débat : les réformes en cours aux Nations unies dans le domaine des droits de l'homme

Par **M. André Lewin**, ancien ambassadeur de France, président de l'Association française pour les Nations unies.

Le renforcement du Haut-commissariat aux droits de l'homme, la création du Conseil des droits de l'homme (en remplacement de la Commission) et le rôle de l'Assemblée générale des Nations unies vis-à-vis du nouveau Conseil.

Centre d'exposition de Nantes Métropole, entrée face au restaurant Félix (près de la Cité internationale des congrès).

> Cité internationale des congrès,  
salle 800 (entrée libre)

### Théâtre : *Paroles équitables*

Représentation de *Paroles équitables*, une co-production :  
*Maison des citoyens du monde (MCM, Nantes - Fol Ordinaire Théâtre, Nantes, et la compagnie du Kozo zo Théâtre de Bangui.*  
Mise en scène par **Monique Hervouët**.

Une troupe, constituée de dix comédiens nantais et centrafricains, restitue les témoignages d'Africains vivant à Nantes et de Nantais ayant un lien avec l'Afrique de l'Ouest, sur leurs premières impressions de voyages et d'accueil. Une pièce qui fait tomber les clichés et idées préconçues à travers une constante recherche d'humanité.

## Jeudi 13 juillet

### Séance plénière (F, En, Es)

### 3. Responsabilités et solidarités

(Quelles responsabilités des différents acteurs ? Quelles solidarités ? Pour quelle mise en œuvre des droits ?)

Ce thème permettra d'aborder concrètement la mise en œuvre des droits, notamment à travers le rôle des villes et des collectivités locales (local governments) mais aussi des entreprises, comme des professionnels qui, dans leur activité quotidienne, à travers de « bonnes pratiques », sont les acteurs de cette mise en œuvre. Au-delà, il s'agit aussi d'étudier comment les solidarités peuvent s'exercer, entre tous les acteurs concernés (avec leurs différents niveaux de responsabilité), pour que les droits de l'homme deviennent réellement une « réalité pour tous ».

Même si le droit international a enregistré de grands progrès depuis la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, notamment avec l'adoption des deux pactes internationaux en 1966 (relatifs aux droits civils et politiques d'un côté, et aux droits économiques, sociaux et culturels de l'autre), la défense, la promotion et le respect des droits de l'homme ne sauraient se contenter de la seule mise en œuvre par les États de leurs obligations.

Au-delà de cette responsabilité primordiale des États, les collectivités locales, les milieux économiques, les ONG et les professionnels concernés ont chacun un rôle à jouer - à des niveaux différents - pour le développement des solidarités qui agissent au niveau local comme à l'international. Ces solidarités sont aujourd'hui d'autant plus nécessaires que la globalisation de l'économie et, donc, les échanges de toutes sortes - jusqu'au moins avouables - bouleversent une humanité qui n'avait pas encore fini de s'entendre sur ses valeurs communes.

Comment s'exercent ces responsabilités dans la mise en œuvre des droits universels, pour le développement de solidarités concrètes aux différents niveaux local, national, régional et international, au niveau politique comme au niveau des entreprises ?

> Matin (9 h - 12 h), salle 800 :

### Responsabilités des institutions internationales et nationales

#### Intervenants :

- **M. Eugen Brand**, délégué général, Mouvement international ATD Quart Monde.
- **Mme Fatoumata Dembel Diarra**, juge à la Cour pénale internationale.
- **M. Alvaro Gil-Robles**, ancien commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, auteur du rapport sur l'état des droits de l'homme en France, Espagne.
- **M. Rodolfo Mattarollo**, sous-secrétaire d'État aux droits de l'homme d'Argentine.
- **M. Jörg Polakiewicz**, chef de la division du Droit et de la Politique des droits de l'homme, DG II, Conseil de l'Europe.

> Après-midi (14 h 30 - 17 h 30), salle 800 :

### Responsabilités des collectivités locales et de la société civile

#### Intervenants :

Président / modérateur :

- **M. Sidiki Kaba**, président de la Fédération internationale des droits de l'homme.

Autres intervenant(e)s :

- **Mme Sabiha Ahmine**, adjointe déléguée au maire de Lyon, chargée de l'intégration et du droit des citoyens, France.

- **Mme Hélène Flautre**, députée européenne, présidente de la vice-commission des droits de l'homme au Parlement européen.
- **M. Jean-Louis Roy**, président de *Droits et démocratie* (Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, Canada). Ancien directeur du quotidien montréalais *Le Devoir*, et ancien secrétaire général de l'Agence internationale de la Francophonie à Paris.
- **Mme Édith Sizoo**, socio-linguiste, coordinatrice du Comité international de la Charte des responsabilités humaines, Pays-Bas - France.
- **M. Michael Sutcliffe**, directeur général des services de la Ville de Durban (City Manager), militant de la lutte anti-apartheid, Afrique du sud.

## Tables-rondes

> 9 h - 11 h 45, salle 450 (F, En, Es)

### Le rôle des villes et des collectivités locales dans la mise en œuvre des droits de l'homme

**Organisateur :** Conseil régional des Pays de la Loire.

Considérant que la majorité des six milliards d'habitants de la planète vivra bientôt dans des villes, il apparaît nécessaire de réfléchir à la place et au rôle des villes et des gouvernements locaux dans la mise en œuvre des droits de l'homme. Cette table-ronde abordera, entre autres, trois points essentiels : la complémentarité de l'action des collectivités locales avec celle de l'État ; le droit au logement et aux biens essentiels ; les gouvernements locaux, acteurs privilégiés de la démocratie et de la citoyenneté.

#### Intervenants :

Président - modérateur :

- **M. Jacques Auxiette**, Président de la Région des Pays de la Loire (introduction et conclusion), représentant la fédération internationale CGLU (Cités et gouvernements locaux unis) en tant que membre du Conseil mondial.

Animatrice :

- **Mme Geneviève Sevrin**, directrice des Relations internationales de la Région du Nord - Pas de Calais et présidente de *Amnesty International* section française.

Autres intervenants :

- **Mme Sabiha Ahmine**, adjointe déléguée de la Ville de Lyon, chargée de l'intégration et du droit des citoyens, représentant M. Gérard Collomb, sénateur-maire de Lyon.
- **M. Jean-Bosco Botsho**, représentant la Ville de Barcelone.
- **Mme Maja Daruwala**, avocate, directrice exécutive de la fédération *Commonwealth Human Rights Initiative (CHRI)*, New Delhi, Inde.
- **Mme Ségolène Royal**, présidente de la Région Poitou-Charentes.
- **M. Vidulfo Rosales Sierra**, coordinateur du service juridique du Centre des droits humains de la Montaña de Tlachinollán, Mexique.

> 9 h - 11 h 45, salle 300 (F, En)

### La responsabilité des médias

**Organisateur :**

**Fondation pour le progrès de l'homme Léopold-Charles Mayer**

Comment les droits de l'homme sont-ils couverts par les médias et comment devraient-ils l'être ? Quel rapport entre journalisme et militantisme ? Comment les journalistes peuvent-ils travailler davantage avec les associations et la société civile sur ce thème ? Parallèlement aux questions de «couverture» et de «traitement» de ces thématiques, se posent les questions éthiques : jusqu'où sommes-nous prêts à aller dans nos bonnes intentions pour «sensibiliser ou alerter» le public ? La conclusion de cette table-ronde consistera à mettre en place un agenda réaliste pour la mise en pratique de ces propositions.

#### Intervenants :

- **M. Guenaël Coppé**, *Reporters Sans Frontière*, France.
- **M. Jean-Pierre-Chapelle**, rédacteur en chef de jour, *Ouest-France*, France.
- **Mme Nathalie Dollé**, *France 3 national*, France.
- **M. Sebastian Serrano**, *Défenseur des lecteurs* (médiateur) de *El Pais*, Espagne.
- **M. Siddhartha**, éditorialiste à *The Hindu*, Inde.
- **M. Yves Steiner**, membre d'*Amnesty international et de Communica*, association suisse.
- Un journaliste d'une télévision nantaise, France.

> 9 h - 11 h 45, salle 200 (F, En)

### Importance et limites de la justice pénale internationale : quel rôle pour les citoyens ?

**Organisateur :**

**Maison des citoyens du monde, Nantes (Assemblée européenne des citoyens, Amnesty International, Comité Colombie, Association France Palestine Solidarité, Mouvement pour une alternative non-violente).**

Face aux atteintes massives aux droits humains, la justice pénale internationale est l'objet d'un espoir immense, mais aussi de fortes critiques et désillusions dans son cheminement et ses applications actuelles. Comment la justice pénale internationale, en jugeant les criminels, peut-elle répondre à une double mission : politique et pédagogique ? Comment les citoyens sont-ils parties prenantes de la justice internationale, à la fois en amont (dans son instauration) et en aval (lorsque des crimes sont commis) ? Quelles sont les critiques formulées à l'égard des juridictions mises en place ?

#### Intervenants :

Animateur :

- **M. Thierry Cruvellier**, rédacteur en chef, *International Justice Tribune*, France.

Autres intervenants :

- **Mme Sonja Biserko**, présidente du Comité Helsinki pour les droits de l'homme, Serbie.
- **M. Xavier Dhonte**, président de la Coalition française pour la cour pénale internationale, Amnesty International France.
- **M. Eugène Diatta**, président de l'ACAT Sénégal (Association des chrétiens pour l'abolition de la torture), Sénégal.
- **M. Laurent Gahungu**, ancien député du Burundi et militant associatif (défense des droits des prisonniers), Burundi.
- **Mme Paolina Massida**, chef de bureau, bureau du Conseil public pour les victimes à la Cour pénale internationale.

> 9 h - 11 h 45, salle 120 (F, En, Es)

### Anti-terrorisme, dérives sécuritaires, atteintes aux droits de l'homme. Ordre et désordre mondial, libertés et dérives sécuritaires

**Organisateur :**

**Collectif Droits pour l'humanité, Nantes. Avec le soutien de la Fédération internationale des droits de l'homme.**

Face à la menace multiforme du terrorisme international sur la paix et la sécurité mondiale, certains États ont détourné la «lutte contre le terrorisme», pour adopter des mesures sécuritaires, réduire encore l'opposition au sein de leurs pays et, dans tous les cas, pour légitimer des violations des droits de l'homme, les atteintes aux libertés publiques et au droit international humanitaire...

#### Intervenants :

Modérateur :

- **M. Jean Danet**, Université de Nantes, faculté de droit et de sciences politiques, France.

## ■ Jeudi 13 juillet (suite)

Autres intervenant(e)s :

- **Mme Souhaye Belacen**, vice-présidente de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), Tunisie.
- **Mme Aude Merlin**, universitaire.
- **Mme Barbara J. Olshansky**, directrice du Litigation and Movement Support Center for Constitutional Rights, États-Unis.
- **M. Patrick Baudouin**, avocat, spécialiste de droit international.
- **M. Federico Andreu-Guzman**, expert auprès de la Commission internationale de juristes.

> 9 h - 11 h 45, salle GH (F)

### Quelles formes de solidarités dans les situations de crise ? L'intervention civile de paix met en œuvre de nouvelles approches.

**Organisateur :**

**Maison des citoyens du monde, Nantes.**

L'intervention civile de paix (ICP) et les Combattants pour la Paix représentent deux approches nouvelles pour tenter de mettre fin aux conflits et accompagner leur résolution. La réconciliation des peuples, nécessaire à une vraie paix, juste et durable, doit se construire de l'intérieur par l'action conjointe d'individus et/ou groupes appartenant aux communautés en conflits (exemple : Israéliens et Palestiniens de Combattants pour la paix). Mais, au préalable, la justice doit passer. Pour cela, le soutien de médiateurs extérieurs au conflit, au service des populations locales, est aussi essentiel (exemple : les volontaires de l'Intervention civile de paix).

**Intervenants :**

- **Mme Chloé Albaret**, chargée de mission au MAN (Mouvement pour une alternative non-violente / ICP (Initiative civile de paix).
- **M. Guy El Hannan**, association *Combattants pour la paix*, Israël - Palestine.
- **M. Charles Esmenjaud**, ancien volontaire de PBI (Brigades internationales Paix) dans l'État du Guerrero, Mexique.
- **M. Richard Pétris**, directeur de l'École de la Paix, Grenoble, France.

> 12 h - 14 h 45, salle 450 (F, En, Es)

### Citoyens du monde en réseaux et solidarités internationales pour les droits humains

**Organisateur :**

**Droits et Démocratie, Montréal, Québec, Canada.**

Une réflexion sur les valeurs qui fondent la *citoyenneté mondiale*. Avec la question des partenariats entre le monde universitaire et les institutions de la société civile afin de créer des espaces qui permettent l'application des savoirs dans des initiatives concrètes. Et le renforcement des liens existants entre les différents réseaux d'acteurs des droits de l'homme, avec une place particulière pour les jeunes, prochaine génération de professionnels de la coopération internationale.

**Intervenants :**

Modérateur :

- **M. Lloyd Lipsett**, adjoint principal au président de Droits et Démocratie.

Autres intervenants :

- **Lone Lindhot**, responsable du programme *Education and University Cooperation Program*, Institut danois des droits de l'homme.
- **Mme Cynthia Gervais**, Coordinatrice du réseau *Droits et Démocratie*, Montréal, Canada.
- **Mme Julie Breau**, délégation *Droits et démocratie* de l'université de Moncton, Nouveau-Brunswick, Canada et **Alain Farma**, délégation *Droits et Démocratie* de l'Université de Ouagadougou, Burkina-Faso.
- **M. Louis Vaillancourt**, délégation *Droits et Démocratie* de l'université de Sherbrooke (Québec, Canada) et **M. Alexis Bensaad**, délégation *Droits et Démocratie* de l'université Mohammed V - Souissi, Rabat, Maroc.

Les représentants des organisations suivantes seront invités à présenter leurs initiatives :

- Organisation internationale de la Francophonie : **Mme Denise Barriolade**, responsable du projet Jeunesse ; **M. Daniel Edah**, responsable régional des projets de Coopération - Jeunesse (bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest - BRAO).
- Le Conseil des organisations de jeunes de la Francophonie (CIJEF) : la présidente du CIJEF Nord - Sud.

Conclusions :

- **M. Jean-Louis Roy**, président de *Droits et Démocratie*.

> 12 h - 14 h 45, salle 300 (F, En, Es)

### Les disparitions forcées

**Organisateur :**

**Ministère français des Affaires étrangères et Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH). A l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire du coup d'État en Argentine.**

L'histoire démontre, sous de nombreuses formes que la lutte contre les disparitions forcées, sujet qui revêt hélas une actualité permanente sur presque tous les continents, est l'affaire de la responsabilité citoyenne collective. Aussi, cette table ronde visera à mettre en lumière les aspects suivants : l'actualité des menaces, en particulier à l'encontre des défenseurs des droits de l'Homme, la présentation du travail de l'ONU et de l'élaboration de la convention contre les disparitions forcées, et le rôle des mobilisations citoyennes dans la lutte contre les disparitions forcées.

**Intervenants :**

Présidente :

- **Mme Sylvie Bermann**, directrice des Nations unies et des organisations internationales au ministère des Affaires étrangères, France.

Autres intervenants :

- **M. Federico Andreu-Guzman**, expert auprès de la Commission internationale des Juristes.
- **Mme Hilda Carrera**, responsable du département Amérique latine et Caraïbes Secours Catholique / Caritas France.
- **Mme Nasséra Dutour**, présidente de *SOS-Disparus*, France.
- **M. Olivier de Frouville**, Fédération internationale des droits de l'homme.
- **M. François Gèze**, président-directeur général des *Éditions de la Découverte*, France.
- **M. Ewoud Plate**, Comité humaniste pour les droits de l'homme, Pays-Bas.
- **M. Rodolfo Mattarollo**, sous-secrétaire d'État aux droits de l'homme en Argentine.
- **Me Etienne Rosenthal**, avocat au barreau de Nantes et près la Cour pénale internationale de La Haye, France.

> 12 h - 14 h 45, salle 200 (F, En)

### Vérité, Justice et Réconciliation

**Organisateur :**

**Collectif Droits pour l'humanité, Nantes.**

Dans une période de transition vers la démocratie, les mêmes problèmes se posent aux pays concernés : doit-on rendre la justice et comment, vis à vis des auteurs d'exactions passées ? L'amnistie est-elle nécessaire et incontournable dans l'intérêt de la paix et de l'unité du pays ? La société a-t-elle besoin de reconnaître et de compter officiellement l'ensemble des erreurs du passé ? L'administration doivent-elle être expurgée de ses membres ayant soutenu le régime précédent ? Quel peut être le rôle des citoyens dans la mise en œuvre de la justice transitionnelle ?

**Intervenants :**

- **M. Abdelhamid Amine**, président de l'Association marocaine des droits humains (AMDH) et de la Coordination maghrébine des droits humains, Maroc.

- **Mme Latifa Jbaldi**, membre de la Commission consultative des droits de l'homme, Maroc.
- **M. Pie Ntakirutimana**, vice-président de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), ex-président de la ligue ITEKA, Burundi.
- **Mme Karine Bonneau**, chargée de mission de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) sur l'expérience d'Amérique latine.
- **Mme Maguy Erne**, directrice du Comité pour l'administration de la Justice, Irlande.

> 12 h - 14 h 45, salle 120 (F, En, Es)

### Les exigences de la liberté académique dans les pays du Sud : le rôle et la responsabilité des universitaires et chercheurs

*Organisateur :*

**CODESRIA (Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales), Dakar, Sénégal.**

Bilan de la liberté académique, et analyse du rôle et de la responsabilité des enseignants et des chercheurs pour le respect des droits humains, dans les pays du sud. Pour un libre échange de points de vue et d'expériences de chacune des régions représentées (Afrique, Amérique Latine, Asie et Moyen Orient). Avec l'exemple de l'expérience du CODESRIA dans sa lutte pour les libertés académiques.

*Intervenants :*

- **M. P. Radhakrishnan**, Institute of Development Studies, Chennai, Inde.
- **M. Elisio Macamo**, Université de Bayreuth, Allemagne.
- **M. Adama Saba**, Université de Ouagadougou, Burkina Faso.
- **M. Ali El Kenz**, directeur du Programme d'études avancées Nord - Sud, Nantes, France.
- **M. Carlos Cardoso**, chercheur, administrateur de Programme, CODESRIA, Dakar, Sénégal.
- **Mme Flor Edilma Osorio Pérez**, Universidad Javeriana, Bogotá, Colombie.

> 15 h - 17 h 45, salle 450 (F, En, Es)

### La Coalition internationale des villes contre le racisme

*Organisateur :*

**Nantes Métropole, Secrétariat international de la coalition, UNESCO (section de la lutte contre la discrimination raciale), Ville de Nuremberg (secrétariat de la coalition européenne), avec la participation du Collectif européen contre l'extrême-droite et le fascisme (CECEDEF), Nantes.**

La Coalition internationale des villes contre le racisme, lancée par l'UNESCO en mars 2004, vise à établir un réseau des villes intéressées par l'échange d'expériences afin d'améliorer leurs politiques de lutte contre le racisme, la discrimination et la xénophobie. Cette table-ronde sera composée des maires ou des représentants des villes «leader» de chacune des coalitions régionales contre le racisme. Ils présenteront leurs expériences et discuteront, d'une façon comparative et avec le public, des différentes méthodologies et initiatives dans leurs régions respectives.

*Intervenants :*

Modérateur :

- **M. Marcello Scarone**, UNESCO, secteur des sciences humaines et sociales (section de la lutte contre le racisme), Paris.

Autres intervenants :

- **Mme Sabiha Ahmine**, adjointe au maire de Lyon, chargée de l'intégration et du droit des citoyens, représentant M. Gérard Collomb, sénateur-maire de Lyon.
- **Mme Delphine Bouffenie**, adjointe au maire de Nantes déléguée à la Citoyenneté et à l'Intégration, représentant M. Jean-Marc Ayrault, député-maire de Nantes, France.
- **M. Maria Grjasnow**, conseillère au Bureau culturel (Kulturbüro Sachsen) de Dresde, Land de Saxe, Allemagne orientale.

- **M. Obed Mlaba**, maire de eThekweni - Durban, Afrique du Sud.

- **M. Alberto Ruiz Gallardon**, maire de Madrid, Espagne, ou son représentant.

- **Mme Maria Sara Ribero**, directrice des programmes du Développement social, Ville de Montevideo, Uruguay.

> 15 h - 17 h 45, salle 300 (F, En, Es)

### Défenseurs des droits de l'homme. Une protection et une solidarité indispensables face à une répression tous azimuts

*Organisateurs :*

**Fédération internationale des droits de l'homme, au nom de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'homme (programme conjoint avec l'Organisation mondiale contre la torture - OMCT) - Ligue des droits de l'homme.**

Dans près de 90 pays, les défenseurs des droits de l'homme sont l'objet d'actes de répression en raison même de leur activité. Il y a une absolue nécessité à protéger ces hommes et ces femmes qui prennent tous les risques, pour oeuvrer chaque jour en faveur d'un monde plus juste et respectueux des libertés de chacun, alors que le renouvellement du mandat du Représentant spécial du secrétaire général des Nations unies sur les défenseurs des droits de l'homme est en jeu. Un mandat pourtant essentiel pour la protection des défenseurs du monde entier...

*Intervenants :*

- **M. Michel Forst**, secrétaire général de la Commission nationale des droits de l'homme, France.
- **Mme Souhayr Belhassen**, vice-présidente de la Ligue tunisienne des droits de l'homme et vice-présidente de la FIDH, Tunisie.
- **M. Luis Guillermo Perez**, secrétaire général de la FIDH, Colombie.
- **Mme Aude Merlin**, professeure, spécialiste de la Russie et des pays du Caucase nord.

> 15 h - 17 h 45, salle 200 (F, En)

### Rôle et responsabilités des professionnels dans la mise en œuvre des droits de l'homme

*Organisateurs :*

**Académie internationale des droits de l'homme, Barreau de Nantes.**

Il ne suffit pas d'insister sur le respect des droits de l'homme, il faut aussi parler de leur mise en œuvre - qui est plutôt l'affaire des individus et plus précisément de ceux qui exercent directement leur activité professionnelle sur la personne humaine, comme les juges, les avocats, les éducateurs, les médecins, les journalistes. Cette table-ronde s'est donc fixé comme objectif de préciser, du point de vue des progrès des droits de l'homme, le rôle et les responsabilités de ces professionnels qui font progresser les droits qu'ils défendent ou illustrent, comme les droits à la justice, à l'éducation, à la santé, à l'information...

*Intervenants :*

Modérateur :

- **Me Yann Villatte**, bâtonnier de l'Ordre, Barreau de Nantes, co-organisateur de la table-ronde.

Autres intervenants :

- **M. Marc Agi**, président de l'Académie internationale des droits de l'homme, co-organisateur de la table-ronde.
- **Général Daniel Hervouët**, contrôleur général des armées, professeur associé à l'université Panthéon-Assas.
- **M. Georges Kutukdjian**, ancien secrétaire général du Comité international de bioéthique de l'UNESCO, co-président du comité d'éthique de l'Académie mondiale des biotechnologies.
- **Me Françoise Mathe**, du Barreau de Toulouse, membre d'*Avocats sans frontière*, en charge du dossier Colombie.

## ■ Jeudi 13 juillet (suite)

- **M. Gabriel Mouesca**, président de l'Observatoire international des prisons.
- **M. Pierre Petit**, juge à la Cour d'appel de Rennes, France.
- **Me Mokhtar Trifi**, avocat, président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme.
- **M. François Thuillier**, responsable des relations internationales de l'Unité de coordination de la lutte antiterroriste (UCLAT - Cabinet du directeur général de la police nationale).

> 15 h - 17 h 45, salle 120 (F, En)

### **Droits de l'homme et asile politique** (à l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire du coup d'État en Argentine)

#### **Organisateur :**

**Amnesty International** section française.

#### **Intervenants :**

- **M. Emmanuel Blanchard**, *Migreurope*.
- **M. Vincent Cochetel**, Haut-commissariat aux réfugiés (Genève), division de la protection, après divers postes sur le terrain (Turquie, Egypte).
- **M. Patrick Delouvin**, *Amnesty International* (section française), responsable réfugiés/migrants, membre du secrétariat de la Coordination française pour le droit d'asile (CFDA).
- **M. Jean Haffner**, *Secours Catholique*, responsable réfugiés/migrants, membre de la CFDA.
- **Mme Catherine Teitgen-Colly**, professeur de droit à l'Université Paris 1, membre de la Commission nationale consultative des droits de l'homme, France.

> 15 h - 17 h 45, salle GH (F)

### **Briser le silence complice**

#### **Organisateur :**

**Maison des citoyens du monde**, Nantes.

Il y a des situations d'atteintes aux droits humains qui génèrent une mobilisation internationale. Dans d'autres cas, la communauté internationale se heurte à de nombreux obstacles et le silence s'installe. Quels mécanismes sont à l'œuvre qui amènent à ce silence ? Comment faire, malgré ceux-ci, pour poursuivre les mobilisations ? Quels sont les recours devant les juridictions internationales et quels espoirs peut-on mettre dans la justice pénale internationale ? Comment mettre en œuvre une justice localement ?

#### **Animateur :**

- **M. Xavier Cossé**, journaliste.

#### **Intervenants :**

- **Mme Sonja Biserko**, présidente du Comité Helsinki pour les droits de l'homme, Serbie.
- **M. Cai Chong Guo**, rédacteur en chef de *China Labour Bulletin* (Hong-Kong), ancien enseignant de philosophie à l'Université de Wuhan, Chine. Dissident chinois exilé en France. Auteur du livre *Chine, l'envers de la puissance*.
- **M. Thierry Dodin**, directeur à Londres d'*Information Network Tibet*.
- **Mme Marie Holzman**, enseignante à l'université de Paris VII, sinologue, spécialiste de la Chine contemporaine.
- **M. Astrubal Jimenez**, avocat, défenseur et conseiller du groupe de syndicats *Sintagro*, Colombie. Exilé à Londres.

## Conclusions (F, En, Es)

Salle 800, 17 h 30

#### **Interventions de :**

- **Pr. Emmanuel Decaux**, professeur de droit (Paris II, France), membre de la sous-commission des droits de l'homme des Nations unies, membre de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (représentant le comité scientifique du Forum de Nantes).
- **M. Jean-Marc Ayrault**, maire de Nantes, président de Nantes Métropole.
- **M. Federico Mayor**, président du groupe de haut-niveau des Nations unies pour l'Alliance des civilisations des Nations unies, ancien directeur général de l'UNESCO, président de la Fondation pour une Culture de Paix (*sous réserve*).

## En soirée

### Fête nationale française

> 19 h, Hôtel du Département, quai Ceineray à Nantes  
**Fête républicaine du Conseil général de Loire-Atlantique**

A l'issue du Forum, une Fête républicaine est organisée par le Conseil général du Département de Loire-Atlantique dans le cadre des manifestations de la Fête nationale française.

> Quai de la Fosse, sur les bords de Loire (centre-ville)  
**Manifestations festives**

Rencontre entre les valeurs républicaines françaises et la culture malienne : concert de **Djelimady Tounkara** à 21 h ; Grand spectacle pyrotechnique aux couleurs musicales du Mali à 23 h, suivi d'un concert de **Mamani Keïta** (Mali) et **Nicolas Repac**, à 23 h 30.

# Et aussi...

> Grande halle (entrée libre)

## • Les expositions

### Le bateau *Solidaires avec Amnesty International*

Depuis dix ans, d'abord avec le navigateur Thierry Dubois, aujourd'hui avec Louis Mauffret, *Amnesty International* France sensibilise les enfants et les jeunes aux droits humains en utilisant le vecteur de voile sportive. Présenté dans la grande halle de la Cité internationale des congrès, le nouveau bateau *Solidaires* de Louis Mauffret sera inauguré mardi 11 juillet à 18 h 45, sous le patronage de Stéphane Hessel, ancien ambassadeur de France, résistant, déporté, co-rédacteur de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, et avec pour parrain Thierry Dubois, navigateur, et pour marraine Somaly Mam, fondatrice et présidente de l'AFESIP qui lutte contre la prostitution des femmes et des enfants en Asie et, notamment, au Cambodge.

Si *Amnesty International* ne verse pas d'argent, ce partenariat «de cœur» favorise des interventions dans des classes, dans des clubs sportifs, des écoles de voile, des maisons de quartiers... Les messages de solidarité portés par les navigateurs connaissent alors une forte résonance.

### *Voices of the land (Les voix de la terre)*

Exposition de photos de Jurgen Schadeberg, Afrique du sud.

### *Guinée Yé*

Exposition sur le thème de l'eau, association *Guinée 44*, Nantes, Loire-Atlantique, France.

### Alex Burke

Artiste plasticien, France.

### *Je ne m'en soucie guerre*

Exposition de photos, association *La Baleine Blanche*, Nantes.

### *Les violences faites aux femmes*

Exposition des travaux de photographes de l'Agence Vu, en partenariat avec Amnesty International, Médecins du Monde et le 2<sup>ème</sup> Forum mondial des droits de l'homme.

### *Liberté, Égalité, Handicapés*

Exposition proposée par *Handicap International*, illustrée par Zep (Titeuf)

### *D'une fenêtre à l'autre*

Exposition sur le thème des droits de l'homme, réalisée par les enfants de l'école primaire André-Lermite, Nantes.

### *Les droits de l'homme par Plantu*

Sélection de dessins de presse de Plantu, dessinateur au journal *Le Monde*, France, proposée par la *Maison des citoyens du monde*, Nantes.

## • Le Forum du livre citoyen

Sur proposition de la *Maison des citoyens du monde* (Nantes), et animé par elle, en partenariat avec la librairie *Vent d'ouest* (Nantes), un Forum du livre citoyen se tiendra au cœur du Forum mondial des droits de l'homme. Cet espace central sera aussi l'occasion d'accueillir des auteurs et des intervenants aux tables-rondes : des rencontres avec le public, des présentations d'ouvrages et des séances de dédicaces.

**Toute la durée du Forum, du lundi 10 après-midi au jeudi 13 juillet fin d'après-midi.**

## • Programme des rencontres / dédicaces :

> Mardi 11 juillet

• 12 h : **Joseph Algazy**, co-auteur avec Mohamed Al-Asaad et Françoise Germain-Robin, du livre *Par-delà les murs. Un réfugié palestinien et un Israélien revisitent leur histoire.*

• 18 h : **Sandrine Treiner**, co-auteure avec Christine Ockrent et François Gaspard de *Le livre noir de la condition des femmes.*

> Mercredi 12 juillet

• 12 h : **Somaly Mam**, auteure de *Le silence de l'innocence.*

• 18 h : **Marie Holzman**, auteure de *Wei Jingsheng : l'homme qui ne baissait jamais la tête.*

> Jeudi 13 juillet

• 12 h : **Mohamed Larbi Bouguerra**, auteur de *Les batailles de l'eau.*

• 18 h : **Thierry Cruvellier**, auteur de *Le tribunal des vaincus : un Nuremberg pour le Rwanda ?*

## • La Société des amis de la République haïtienne

A l'occasion du Forum mondial des droits de l'homme, des représentants de collectivités locales françaises réunies au sein de la **Société des amis de la République haïtienne** vont rendre publique une *Adresse aux Maires de France* qu'ils ont signé ensemble pour qu'un soutien conséquent soit apporté à la République haïtienne. Celle-ci vient de connaître une élection présidentielle qui a porté au pouvoir M. René Préval et dont les conditions permettent d'espérer une consolidation durable de la démocratie dans ce pays parmi les plus pauvres du monde, pays qui a payé le prix fort pour son indépendance vis à vis de l'ancienne métropole au tout début du XIX<sup>e</sup> siècle.

### La liste des signataires :

- **Alfred Almont**, député-maire de Scoelcher, Martinique.
- **Jacques Auxiette**, président du Conseil régional des Pays-de-la-Loire.
- **Jean-Marc Ayrault**, maire de Nantes, président de Nantes Métropole.
- **Jean-Marie Bockel**, sénateur-maire de Mulhouse.
- **Maxime Bono**, député-maire de La Rochelle.
- **Christian Dupuy**, maire de Suresnes.
- **Jean-Paul Huchon**, président du Conseil régional d'Ile-de-France.
- **Charles Josselin**, président de Cités Unies France.
- **Jean-Yves Le Drian**, président du Conseil régional de Bretagne.
- **Patrick Mareschal**, président du Conseil général de Loire-Atlantique.
- **Ségolène Royal**, présidente de la région Poitou-Charentes.
- **Jean-Pierre Vial**, président de l'Assemblée des Pays de Savoie.



*Le 2<sup>e</sup> Forum mondial des droits de l'homme de Nantes  
est dédié à la mémoire de **Mme Rosa Parks**,  
militante de la première heure des droits civiques aux États-Unis d'Amérique,  
et à celle de **M. Peter Benenson**,  
fondateur d'Amnesty International, décédés en 2005.*

# 2<sup>e</sup> FORUM MONDIAL DES DROITS DE L'HOMME

Avec le concours de :



ORGANISATION  
INTERNATIONALE DE  
LA FRANCOPHONIE

Et le soutien de :

la Fondation pour le progrès de l'homme Charles-Léopold Mayer, Suisse ;  
Véolia, France.

Avec la participation de :

l'UNESCO (secteur des sciences humaines et sociales) ;

Collectif *Droits pour l'humanité*, Nantes ;

La Maison des citoyens du monde, Nantes ;

L'Université de Nantes, service de la Formation continue, animateur du campus numérique international CODES  
(Campus ouvert Droit, Ethique et Société) et du site : [www.oasis-tv.net](http://www.oasis-tv.net)



## Remerciements chaleureux de l'organisation

à tous les membres du comité scientifique dont, tout particulièrement,  
M. Michel Doucin, ambassadeur pour les droits de l'homme, ministère des Affaires étrangères, France.



Partenariats presse :



Le Monde



Programme et coordination :

*Nantes Métropole,*

**Franck Barrau, Forum mondial des droits de l'homme**

2, cours du Champ-de-Mars, 44923 Nantes cedex 9, France.

Tél. +33 (0)2 40 99 52 41 / Fax +33 (0)2 40 99 52 99

E. mail : [franck.barrau@nantesmetropole.fr](mailto:franck.barrau@nantesmetropole.fr)



Organisation générale :

*Cité Internationale des Congrès Nantes Métropole,*  
**Annie-Claude Thiolat, chef de projet**

BP 24102, 5, rue de Valmy, 44041 Nantes cedex 1, France.

Tél. +33 (0)2 51 88 21 54 / Fax +33 (0)2 51 88 20 20

E. mail : [ac.thiolat@congres-nantes.fr](mailto:ac.thiolat@congres-nantes.fr)